

DEPARTEMENT
Meurthe-et-Moselle
ARRONDISSEMENT
BRIEY
CANTON
LONGUYON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 04 février 2014

NOMBRE

de conseillers en exercice : 11
de présents : 10
de votants : 10

OBJET :

**Mise à disposition des locaux de la
Mairie au GEIE : convention**

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 04/02/2014 que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 25/01/2014.

Le Maire

L'an deux mille quatorze, le quatre février, le Conseil Municipal de la Commune de VILLERS LA CHEVRE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. le Maire.

Etaient présents : MM. LAHURE Bernard, NARDESE Jean-Louis, HARDOUIN Jean-Paul, VELOSO Jean-Louis, WAHEYENBERGH Luc, BRAQUET Michel, DALLE NOGARE Renzo, Éric LAMBERT, Mmes Jocelyne DIMITRIJEVICH et Céline STRANIERO

Absents excusés : Mme Monica STOFFEL.

Un scrutin a eu lieu, Mme Céline STRANIERO a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

M. Jean-Louis NARDESE, adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que le « G.E.I.E » représenté par M. Bernard LAHURE, gérant, demande l'autorisation d'occuper les locaux de mairie pour y installer leur secrétariat, effectuer des réunions de travail et toutes activités nécessaires à la gestion du G.E.I.E. Cette occupation des locaux se fera à titre onéreux.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Autorise M. Jean-Louis NARDESE, adjoint au Maire, à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

L'adjoint au Maire

Jean-Louis NARDESE

DEPARTEMENT
Meurthe-et-Moselle
ARRONDISSEMENT
BRIEY
CANTON
LONGUYON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 04 février 2014

NOMBRE

de conseillers en exercice : 11
de présents : 10
de votants : 10

OBJET :

Recensement de la population 2014 : dotation

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 04/02/2014 que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 25/01/2014.

Le Maire

L'an deux mille quatorze, le quatre février, le Conseil Municipal de la Commune de VILLERS LA CHEVRE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. le Maire.

Etaient présents : MM. LAHURE Bernard, NARDESE Jean-Louis, HARDOUIN Jean-Paul, VELOSO Jean-Louis, WAEYENBERGH Luc, BRAQUET Michel, DALLE NOGARE Renzo, Éric LAMBERT, Mmes Jocelyne DIMITRIJEVICH et Céline STRANIERO

Absents excusés : Mme Monica STOFFEL.

Un scrutin a eu lieu, Mme Céline STRANIERO a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le prochain recensement communal de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2014. Un agent recenseur a donc été recruté. Une dotation forfaitaire a été attribuée à la commune qui peut servir à rémunérer cet agent.

Après délibération, le Conseil Municipal décide que la totalité de la dotation d'un montant de 1 214 € sera destinée au salaire de l'agent recenseur.

Adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

Le Maire

Bernard LAHURE